

2024-6653
2025-04-08

GROUPE P5 FONGICIDE

Pro Farm Group, Inc.

Regalia® Maxx
Biofongicide en concentré liquide
COMMERCIAL

Un extrait de plante qui permet de déclencher les mécanismes de défense naturels des plantes contre certaines maladies fongiques et bactériennes.

PRINCIPE ACTIF : Extrait de *Reynoutria sachalinensis* 20 %

AVERTISSEMENT : IRRITANT POUR LES YEUX
ATTENTION : IRRITANT POUR LA PEAU

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

N° D'HOMOLOGATION 30199 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 1 L à 50 L

Pro Farm Group, Inc.
1530 Drew Ave., Davis (Californie) États-Unis 95618
info@profarmgroup.com
1 877 664-4476

Date de fabrication :

Fabriqué aux États-Unis

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

MISES EN GARDE :

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Cause une irritation modérée des yeux. Éviter TOUT contact avec les yeux. Peut irriter la peau. Éviter tout contact avec la peau et les vêtements. Peut irriter les voies respiratoires. Éviter d'inhaler ou de respirer le brouillard de pulvérisation. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants imperméables, des chaussettes et des chaussures, et des lunettes à coques ou un écran facial lors de la manipulation, du mélange/chargement ou de l'application du produit, et durant toutes les activités de nettoyage et de réparation. NE PAS retourner sur les lieux traités ni permettre d'y retourner tant que le produit n'est pas sec. Il faut procéder à la manipulation et au chargement du Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx, de même qu'au nettoyage et à l'entretien, dans un endroit bien aéré. Ne traiter que lorsque toute possibilité de dérive vers les endroits occupés ou utilisés par des humains tels que les maisons, chalets, écoles et espaces récréatifs est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de la température, de l'équipement d'épandage et des réglages du pulvérisateur. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Lorsqu'on utilise un pulvérisateur à haute pression ou que l'on pénètre dans une zone de traitement de la serre avant de l'avoir entièrement aérée et que le brouillard de pulvérisation ne se soit dissipé, les opérateurs antiparasitaires/travailleurs doivent porter un respirateur approuvé par le NIOSH, des vêtements de protection, des chaussettes et des chaussures, des gants imperméables et des lunettes à coques.

Garder les personnes non protégées hors des zones traitées de la serre durant toute la période de traitement.

Il est permis de pénétrer dans la serre uniquement après l'avoir entièrement aérée, que le brouillard de pulvérisation se soit dissipé et que la surface traitée soit sèche.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

2024-6653
2025-04-08

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION :

ENTREPOSAGE : Entreposer dans un lieu sec auquel les enfants n'ont pas accès. Entreposer le produit dans le contenant d'origine seulement. Garder le contenant fermé entre chaque utilisation. Pour empêcher toute contamination, entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou animale.

ÉLIMINATION :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES :

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte ou à sol compacté ou argileux.

Éviter d'appliquer le produit si une pluie abondante est prévue.

La contamination des habitats aquatiques causée par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et la rive du plan d'eau.

NE PAS contaminer l'approvisionnement en eau potable, les sources d'eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des eaux de nettoyage. **EMPÊCHER** les effluents et le ruissellement contenant ce produit et provenant des serres de s'infiltrer dans les lacs, les cours d'eau, les étangs et autres étendues d'eau.

RECOMMANDATION GÉNÉRALE SUR L'UTILISATION :

Le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx contient un extrait de la plante *Reynoutria sachalinensis* pour usage sur les plantes ornementales et les cultures comestibles. Le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx appliqué sur les tissus végétaux en pleine croissance déclenchera des réactions de tolérance à certaines maladies dans la zone traitée des feuilles, des bourgeons et des fruits. Le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx peut s'appliquer en pulvérisation foliaire seul ou dans le cadre d'un programme de pulvérisation, en alternance avec d'autres produits homologués pour la protection des cultures. Lorsque les conditions sont favorables à une pression importante par des maladies, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx dans le cadre d'un programme de rotation avec d'autres fongicides homologués. Le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx peut s'appliquer au moyen d'un équipement d'épandage au sol. Puisque le mode d'action du Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx dépend des réactions de résistance spécifiques aux plantes, l'activité du produit peut varier entre les espèces et les variétés de cultures différentes et il devrait être appliqué seulement sur les cultures indiquées sur l'étiquette.

LUTTE ANTIPARASITAIRE INTÉGRÉE (LAI) :

Intégrer le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx à une stratégie générale de lutte antiparasitaire contre la maladie lorsqu'il faut utiliser un fongicide. Suivre les pratiques qui permettent de réduire le développement de la maladie. Consulter les autorités locales pour connaître les stratégies particulières de LAI développées pour vos cultures et votre région.

DÉTERMINATION DE LA DOSE D'UTILISATION :

Lire attentivement et suivre le mode d'emploi, les doses d'utilisation et les restrictions indiqués sur l'étiquette. Le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx doit être appliqué avant ou au tout début du développement de la maladie. Utiliser les doses maximales et des intervalles de pulvérisation plus courts lorsque les conditions favorisent un développement rapide de la maladie. Pour une application précise, établir le nombre d'hectares à traiter et la dose d'utilisation indiquée sur l'étiquette, et choisir les volumes d'eau appropriés qui donnent une bonne pénétration du couvert et des parties végétales à protéger. Ne préparer que la quantité de bouillie requise pour traiter la superficie mesurée. Il est essentiel de bien régler l'équipement de pulvérisation avant l'utilisation.

DÉLAI D'ATTENTE AVANT LA RÉCOLTE :

Le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx peut s'appliquer jusqu'au jour de la récolte et y compris celui-ci.

DIRECTIVES D'APPLICATION – Usage agricole :

EN GÉNÉRAL : L'opérateur antiparasitaire est tenu d'éviter la dérive de pulvérisation au lieu d'application. L'interaction de plusieurs facteurs liés à l'équipement et à la température détermine le potentiel de dérive de pulvérisation. Il revient à l'opérateur antiparasitaire et au cultivateur/coordonnateur de traitement de tenir compte de tous ces facteurs au moment de prendre une décision. Lorsque les provinces/territoires ont des règlements plus sévères, il faut les respecter.

Ce produit n'est pas homologué pour la suppression des ravageurs dans des systèmes aquatiques. NE PAS utiliser ce produit pour supprimer les ravageurs aquatiques.

NE PAS appliquer par pulvérisation aérienne.

EMPÊCHER les effluents ou les eaux de ruissellement en provenance des serres ou des champignonnières d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs, ou tout autre plan d'eau.

AU SOL : Une couverture complète est essentielle pour une lutte optimale contre la maladie. Pour obtenir une bonne couverture, utiliser la pression de pulvérisation, le nombre de litres par hectare, de buses, l'espace entre les buses et la vitesse au sol appropriés. Consulter les catalogues de buses et d'accessoires de pulvérisation pour obtenir des renseignements particuliers sur le réglage exact de l'équipement.

INSTRUCTIONS POUR LE MÉLANGE :

MÉLANGE : Le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx doit être dilué dans l'eau pour les traitements en pulvérisation et peut s'utiliser dans un équipement de pulvérisation servant couramment aux traitements terrestres. Remplir le réservoir de pulvérisation partiellement avec de l'eau propre et commencer l'agitation. Ajouter au réservoir la quantité indiquée de Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx. Terminer de remplir le réservoir jusqu'au volume requis afin d'obtenir la concentration de pulvérisation voulue. Maintenir l'agitation continuellement pendant le traitement. Ne pas laisser la bouillie de pulvérisation reposer pendant la nuit ou des périodes prolongées.

MODE D'EMPLOI :

Lorsqu'il est appliqué selon le mode d'emploi (voir ci-dessous), le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx réprime (ou réprime partiellement) les maladies indiquées. Dans des conditions où la pression exercée par la maladie est modérée ou élevée, adopter la dose supérieure et l'intervalle plus court indiqué. Appliquer dans un volume d'eau qui suffit à assurer une bonne couverture. Pour la plupart des applications, le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx doit être appliqué à raison de 400 à 1 000 L/ha. Pour les utilisations en serre, mélanger le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx dans l'eau à la dose indiquée dans le mode d'emploi pour les cultures particulières, et l'appliquer comme pulvérisation en pleine surface sur les feuilles pour obtenir une couverture maximale. Éviter l'utilisation des volumes d'eau et/ou des adjuvants qui entraînent l'accumulation des gouttes ou le ruissellement du produit de pulvérisation. Pour obtenir d'autres instructions, voir le mode d'emploi pour les cultures particulières.

Application terrestre seulement. Bien agiter avant l'emploi. Utiliser des tamis de buse de 50-maillles ou plus. Les réactions de tolérance ne sont déclenchées que dans les tissus verts et les bourgeons traités de la plante; bien qu'il y ait un certain mouvement systémique, il importe de couvrir complètement les feuilles.

DOSES ET MODE D'EMPLOI POUR DES CULTURES PARTICULIÈRES

Pommes

Répression de la pourriture blanche (*Botryosphaeria dothidea*)

Appliquer le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx à titre préventif au stade du bouton rose à raison de 0,125 % vol/vol dans 1 000 litres d'eau par hectare. Répéter les applications à des intervalles de 7 à 10 jours selon le stade de croissance des cultures et la pression exercée par la maladie. Dès la chute des pétales, appliquer le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx à raison de 0,125 à 0,25 % vol/vol dans 1 000 litres d'eau par hectare à des intervalles de 10 à 14 jours selon le stade de croissance des cultures et la pression exercée par la maladie. Lorsque les conditions environnementales et le stade de croissance des plantes favorisent le développement rapide de la maladie, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx dans le cadre d'un programme de rotation avec d'autres fongicides homologués.

Pommes et poires

Répression du blanc (*Podosphaera leucotricha*), de l'ensemble de maladies de la tache de suie, de la moucheture (*Zygophia jamaicensis*) et des pourritures alternariennes après la récolte (*Alternaria* spp.), de la pourriture blanche (*Botryosphaeria dothidea*) et de la pourriture amère (*Colletotrichum* spp.)

Appliquer le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx à titre préventif au stade du bouton rose à raison de 0,125 % vol/vol dans 1 000 litres d'eau par hectare. Répéter les applications à des intervalles de 7 à 10 jours selon le stade de croissance des cultures et la pression exercée par la maladie. Dès la chute des pétales, appliquer le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx à raison de 0,125 à 0,25 % vol/vol dans 1 000 litres d'eau par hectare à des intervalles de 10 à 14 jours selon le stade de croissance des cultures et la pression exercée par la maladie. Lorsque les conditions environnementales et le stade de croissance des plantes favorisent le développement rapide de la maladie, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx dans le cadre d'un programme de rotation avec d'autres fongicides homologués.

Bleuets en corymbe

Répression de la pourriture sclérotique (*Monolinia vaccinii-corymbosi*)

Appliquer le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx à titre préventif au stade de débourrement à raison de 0,125 à 0,25 % vol/vol dans 400 à 800 litres d'eau par hectare. Répéter les applications à des intervalles de 7 à 10 jours selon le stade de croissance des cultures et la pression exercée par la maladie. Lorsque les conditions environnementales et le stade de croissance des plantes favorisent le développement rapide de la maladie, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx dans le cadre d'un programme de rotation avec d'autres fongicides homologués.

Répression de la pourriture des fruits, dont la moisissure grise (*Botrytis cinerea*), l'anthracnose (*Colletotrichum acutatum*) et l'alternariose (*Alternaria* spp.)

Appliquer le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx à titre préventif au stade de la pointe verte à raison de 0,125 à 0,25 % vol/vol dans 400 à 800 litres d'eau par hectare. Répéter les applications à des intervalles de 7 à 10 jours selon le stade de croissance des cultures et la pression exercée par la maladie. Lorsque les conditions environnementales et le stade de croissance des plantes favorisent le développement rapide de la maladie, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx dans le cadre d'un programme de rotation avec d'autres fongicides homologués.

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Pro Farm Group, Inc. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Pro Farm Group, Inc. n'a pas complètement évalué le rendement (efficacité) et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) pour le produit lorsqu'il est utilisé conformément aux informations sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés de cultures. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une petite parcelle, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes, pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

Cannabis (marihuana) cultivé à l'intérieur de façon commerciale, et cannabis et chanvre de plein champ

DIRECTIVES ET DOSES D'APPLICATION : Répression du blanc (*Sphaerotheca macularis*); et répression partielle de la pourriture grise (*Botrytis cinerea*) sur le cannabis cultivé en serre et dans d'autres structures fermées, le cannabis de plein champ et le chanvre industriel.

Appliquer à raison de 0,25 % vol/vol (2,5 mL/L ou 1 000 mL dans 400 L d'eau). Commencer à traiter dès l'apparition de la maladie, ou lorsque les conditions commencent à favoriser le développement de la maladie. Répéter au besoin à un intervalle de 7 à 10 jours. Pulvériser le produit jusqu'à tout juste avant le ruissellement. Le volume de pulvérisation réel variera selon la taille des plantes à traiter. Ne pas appliquer dans un volume de pulvérisation dépassant 1 500 L/ha.

Groupes de cultures 25 et 26 – Fines herbes de plein champ et cultivées en serre et épices de plein champ

*** les cultures sont énumérées à la fin de cette étiquette**

Répression de la pourriture grise (*Botrytis cinerea*)

Fines herbes (GC 25) et épices (GC 26) cultivées à l'extérieur – Appliquer le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx à titre préventif ou dès l'apparition de la maladie à raison de 0,25 %

vol/vol dans un volume d'eau suffisant à assurer une couverture complète. Répéter les applications à des intervalles de 7 à 10 jours selon le stade de croissance des cultures et la pression exercée par la maladie. Lorsque les conditions environnementales et le stade de la plante favorisent le développement rapide de la maladie, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx dans le cadre d'un programme de rotation avec d'autres fongicides homologués.

Fines herbes (GC 25) cultivées en serre – Dose : 0,25 % vol/vol (2,50 mL/L ou 1 000 mL par 400 L d'eau)

Commencer à traiter dès l'apparition de la maladie, ou lorsque les conditions commencent à favoriser le développement de la maladie. Répéter au besoin à un intervalle de 7 à 10 jours. Pulvériser le produit jusqu'à tout juste avant le ruissellement. Le volume de pulvérisation réel variera selon la taille des plantes à traiter. Ne pas appliquer dans un volume de pulvérisation dépassant 1 500 L/ha.

Lorsque les conditions environnementales et le stade de la plante favorisent le développement rapide de la maladie, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx dans le cadre d'un programme de rotation avec d'autres fongicides homologués.

Puisque le mode d'action du Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx dépend des réactions de résistance spécifiques aux plantes, l'activité du produit peut varier entre les espèces et les variétés de cultures différentes. Tous les membres des groupes de cultures 25 et 26 n'ont pas fait l'objet d'une évaluation en matière d'efficacité et de phytotoxicité. Cesser d'utiliser le produit sur des cultures spécifiques s'il est inefficace ou qu'il provoque des effets indésirables.

Cantaloup, concombre, citrouille, courgette, melon d'eau, melon, melon brodé et courge Culture à l'extérieur et culture en serre

Répression du blanc (*Sphaerotheca fuliginea* et *Erysiphe cichoracearum*)

Culture à l'extérieur – Appliquer le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx à titre préventif ou dès l'apparition de la maladie à raison de 0,125 à 0,25 % vol/vol dans 500 à 1 000 litres d'eau par hectare. Répéter les applications à des intervalles de 7 à 10 jours selon le stade de croissance des cultures et la pression exercée par la maladie. Lorsque les conditions environnementales et le stade de croissance des plantes favorisent le développement rapide de la maladie, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx dans le cadre d'un programme de rotation avec d'autres fongicides homologués.

Culture en serre – Dose : 0,125 à 0,25 % vol/vol (1,25 à 2,50 mL/L ou 500 à 1 000 mL par 400 L d'eau)
Commencer à traiter dès l'apparition de la maladie, ou lorsque les conditions commencent à favoriser le développement de la maladie. Répéter au besoin à un intervalle de 7 à 10 jours. Pulvériser le produit jusqu'à tout juste avant le ruissellement. Le volume de pulvérisation réel variera selon la taille des plantes à traiter. Ne pas appliquer dans un volume de pulvérisation dépassant 1 500 L/ha.

Lorsque les conditions environnementales et le stade de la plante favorisent le développement rapide de la maladie, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx dans un programme de rotation avec d'autres fongicides homologués. Lorsque l'incidence de la maladie est élevée chez les cucurbitacées de serre, adopter l'intervalle de traitement plus court.

Répression du mildiou (*Pseudoperonospora cubensis*)

Culture en serre – Dose : 0,25 % vol/vol (2,50 mL/L ou 1 000 mL par 400 L d'eau)

2024-6653
2025-04-08

Commencer à traiter lorsque les conditions commencent à favoriser le développement de la maladie. Répéter au besoin à un intervalle de 7 à 10 jours. Pulvériser le produit jusqu'à tout juste avant le ruissellement. Le volume de pulvérisation réel variera selon la taille des plantes à traiter. Ne pas appliquer dans un volume de pulvérisation dépassant 1 500 L/ha.

Lorsque les conditions environnementales et le stade de la plante favorisent le développement rapide de la maladie, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx dans un programme de rotation avec d'autres fongicides homologués. Lorsque l'incidence de la maladie est élevée chez les cucurbitacées de serre, adopter l'intervalle de traitement plus court.

Cerise

Répression de la tache des feuilles du cerisier (*Blumeriella jaapii*)

Dose : 0,125 à 0,25 % vol/vol dans 500 à 1 000 litres par hectare. Commencer l'application de Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx au stade des boutons blancs, puis répéter tous les 7 jours, ou au besoin.

Cerise, pêche, prune, abricot

Répression du blanc (*Podosphaera* spp. et *Sphaerotheca pannosa*), de la brûlure des fleurs et de la pourriture brune (*Monilinia fructigena* et *Monilinia fructicola*)

Dose : 0,125 à 0,25 % vol/vol dans 500 à 1 000 litres par hectare. Commencer l'application de Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx au stade des boutons blancs, puis répéter tous les 7 jours, ou au besoin.

Raisin

Répression du blanc (*Uncinula necator*)

Appliquer le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx à titre préventif ou dès l'apparition de la maladie à raison de 0,125 à 0,25 % vol/vol dans 500 à 1 500 litres d'eau par hectare après la levée des plantules, et lorsque les nouvelles pousses mesurent environ 1 à 3 cm de longueur. Répéter les applications à des intervalles de 7 à 14 jours selon le stade de croissance des cultures et la pression exercée par la maladie. Lorsque les conditions environnementales et le stade de croissance des plantes favorisent le développement rapide de la maladie, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx dans le cadre d'un programme de rotation avec d'autres fongicides homologués.

Répression de la moisissure grise des grappes de la vigne (*Botrytis cinerea*)

Appliquer le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx à titre préventif à raison de 0,25 % vol/vol dans 500 à 1 500 litres d'eau par hectare dès la floraison. Répéter les applications au moment de la formation complète de la grappe, à la véraison et avant la récolte. Lorsque les conditions environnementales et le stade de croissance des plantes favorisent le développement rapide de la maladie, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx dans le cadre d'un programme de rotation avec d'autres fongicides homologués.

Houblon

2024-6653
2025-04-08

Répression partielle du mildiou (*Pseudoperonospora humili*).

Dose : 0,25 à 0,50 % vol/vol (2,50 à 5,00 mL/L ou 1,875 à 3,75 L de produit par 750 L d'eau).
Appliquer un maximum de 750 L de bouillie par hectare.

Appliquer ce produit de façon préventive lorsque les conditions environnementales favorisent le développement des maladies. Poursuivre les applications à intervalles d'au moins 7 jours. Faire un maximum de 8 applications par saison.

Configurer l'équipement de pulvérisation de façon à obtenir une couverture complète des feuilles tout au long de la croissance de la culture. Le volume de pulvérisation réel variera selon la taille des plants traités.

Plantes ornementales

Plantes à fleurs annuelles et vivaces

Culture à l'extérieur et culture en serre

Le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx peut s'utiliser pour la répression du blanc de plantes ornementales cultivées dans des contenants, banquettes, plateaux, mottes, planches ou au champ, dans des serres, serres froides, pépinières à l'extérieur, pépinières au détail et autres zones d'aménagement paysager. Les espèces ornementales n'ont pas toutes été testées pour la résistance au Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx. Il faut tester un petit nombre de plantes avant de procéder à l'utilisation dans une production commerciale.

Répression du blanc (*Oidium* spp.)

Dose : 0,125 à 0,25 % vol/vol (1,25 à 2,50 mL/L ou 500 à 1 000 mL par 400 L d'eau)

Répression du mildiou (*Plasmopora vitiburni* et *Peronospora* spp.)

Répression partielle des maladies bactériennes foliaires (*Xanthomonas* spp. et *Pseudomonas* spp.)

Dose : 0,25 % vol/vol (2,50 mL/L ou 1 000 mL par 400 L d'eau)

Culture à l'extérieur et culture en serre – Commencer à traiter dès l'apparition de la maladie, ou lorsque les conditions commencent à favoriser le développement de la maladie. Répéter au besoin à un intervalle de 7 à 10 jours. Attendre deux semaines suivant le repiquage avant de faire la première application. Pulvériser le produit jusqu'à tout juste avant le ruissellement. Le volume de pulvérisation réel variera selon la taille des plantes à traiter. Ne pas appliquer dans un volume de pulvérisation dépassant 1 500 L/ha.

Fraise

Culture à l'extérieur et culture en serre

Répression du blanc (*Sphaerotheca macularis*)

Appliquer le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx à titre préventif ou dès l'apparition de la maladie à raison de 0,125 à 0,25 % vol/vol dans 500 à 1 000 litres d'eau par hectare. Répéter les applications à des intervalles de 7 à 10 jours selon le stade de croissance des cultures et la pression exercée par la maladie. Lorsque les conditions environnementales et le stade de croissance des plantes favorisent le développement rapide de la maladie, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx dans le cadre d'un programme de rotation avec d'autres fongicides homologués.

Répression de la moisissure grise (*Botrytis cinerea*)

Appliquer le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx à titre préventif ou dès l'apparition de la maladie à raison de 0,25 % vol/vol dans 500 à 1 000 litres d'eau par hectare. Répéter les applications à des intervalles de 7 à 10 jours selon le stade de croissance des cultures et la pression exercée par la maladie. Lorsque les conditions environnementales et le stade de croissance des plantes favorisent le développement rapide de la maladie, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx dans le cadre d'un programme de rotation avec d'autres fongicides homologués.

Tomate

Culture à l'extérieur et culture en serre

Répression de la pourriture grise (*Botrytis cinerea*)

Culture à l'extérieur – Appliquer le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx à titre préventif ou dès l'apparition de la maladie à raison de 0,25 % vol/vol dans un volume d'eau suffisant à assurer une couverture complète. Répéter les applications à des intervalles de 7 à 10 jours selon le stade de croissance des cultures et la pression exercée par la maladie. Lorsque les conditions environnementales et le stade de croissance de la plante favorisent le développement rapide de la maladie, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx dans le cadre d'un programme de rotation avec d'autres fongicides homologués.

Culture en serre – Dose : 0,25 % vol/vol (2,50 mL/L ou 1 000 mL par 400 L d'eau)

Commencer à traiter dès l'apparition de la maladie, ou lorsque les conditions commencent à favoriser le développement de la maladie. Répéter au besoin à un intervalle de 7 à 10 jours. Pulvériser le produit jusqu'à tout juste avant le ruissellement. Le volume de pulvérisation réel variera selon la taille des plantes à traiter. Ne pas appliquer dans un volume de pulvérisation dépassant 1 500 L/ha.

Lorsque les conditions environnementales et le stade de la plante favorisent le développement rapide de la maladie, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx dans le cadre d'un programme de rotation avec d'autres fongicides homologués.

Répression du mildiou (*Phytophthora infestans*)

Culture à l'extérieur – Appliquer le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx à titre préventif peu après le repiquage à raison de 0,125 à 0,25 % vol/vol dans 400 à 1 000 litres d'eau par hectare. Répéter les applications à des intervalles de 7 à 10 jours selon le stade de croissance des cultures et la pression exercée par la maladie. Lorsque les conditions environnementales et le stade de croissance des plantes favorisent le développement rapide de la maladie, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx dans le cadre d'un programme de rotation avec d'autres bactéricides homologués.

Culture en serre – Dose : 0,125 à 0,25 % vol/vol (1,25 à 2,50 mL/L ou 500 à 1 000 mL par 400 L d'eau)

Commencer à traiter lorsque les conditions commencent à favoriser le développement de la maladie. Répéter au besoin à un intervalle de 7 à 10 jours. Pulvériser le produit jusqu'à tout juste avant le

2024-6653
2025-04-08

ruissellement. Le volume de pulvérisation réel variera selon la taille des plantes à traiter. Ne pas appliquer dans un volume de pulvérisation dépassant 1 500 L/ha.

Tomate et poivron

Culture à l'extérieur et culture en serre

Répression de la tache bactérienne (*Xanthomonas campestris*)

Culture à l'extérieur – Appliquer le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx à titre préventif peu après le repiquage à raison de 0,125 à 0,25 % vol/vol dans 400 à 1 000 litres d'eau par hectare. Répéter les applications à des intervalles de 7 à 10 jours selon le stade de croissance des cultures et la pression exercée par la maladie. Lorsque les conditions environnementales et le stade de croissance des plantes favorisent le développement rapide de la maladie, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx dans le cadre d'un programme de rotation avec d'autres bactéricides homologués.

Culture en serre – Dose : 0,125 à 0,25 % vol/vol (1,25 à 2,50 mL/L ou 500 à 1 000 mL par 400 L d'eau)

Commencer à traiter lorsque les conditions commencent à favoriser le développement de la maladie. Répéter au besoin à un intervalle de 7 à 10 jours. Pulvériser le produit jusqu'à tout juste avant le ruissellement. Le volume de pulvérisation réel variera selon la taille des plantes à traiter. Ne pas appliquer dans un volume de pulvérisation dépassant 1 500 L/ha.

Tomate, poivron, aubergine et okra

Culture à l'extérieur et culture en serre

Répression du blanc (*Oidium neolycopersici*, *Leveillula taurica* et *Erysiphe cichoracearum*)

Culture en serre – Dose : 0,125 à 0,25 % vol/vol (1,25 à 2,50 mL/L ou 500 à 1 000 mL par 400 L d'eau)

Commencer à traiter dès l'apparition de la maladie, ou lorsque les conditions commencent à favoriser le développement de la maladie. Répéter au besoin à un intervalle de 7 à 10 jours. Pulvériser le produit jusqu'à tout juste avant le ruissellement. Le volume de pulvérisation réel variera selon la taille des plantes à traiter. Ne pas appliquer dans un volume de pulvérisation dépassant 1 500 L/ha.

Lorsque les conditions environnementales et le stade de la plante favorisent le développement rapide de la maladie, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx dans un programme de rotation avec d'autres fongicides homologués.

Gazon

Répression partielle de la plaque brune (*Rhizoctonia solani*), des brûlures en plaques (*Sclerotinia homoeocarpa*) et de l'antracnose foliaire (*Colletotrichum cereale*)

Appliquer le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx à titre préventif ou dès l'apparition de la maladie à raison de 0,25 % vol/vol dans 1 000 à 1 500 litres d'eau par hectare. Répéter les applications à des intervalles de 7 à 10 jours selon la pression exercée par la maladie. Lorsque les conditions environnementales et le stade de croissance des plantes favorisent le développement rapide de la maladie, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx dans le cadre d'un programme de rotation avec d'autres fongicides homologués.

Blé

Répression partielle de la tache septorienne (*Septoria tritici*)

Appliquer le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx à titre préventif ou dès l'apparition de la maladie après la montaison, à raison de 0,25 % vol/vol dans 400 à 600 litres d'eau par hectare. Répéter les applications à des intervalles de 7 à 14 jours selon le stade de croissance des cultures et la pression exercée par la maladie. Lorsque les conditions environnementales et le stade de croissance des plantes favorisent le développement rapide de la maladie, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Maxx dans le cadre d'un programme de rotation avec d'autres fongicides homologués.

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en réservoir, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en réservoir divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en réservoir avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en réservoir peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Pro Farm Group, Inc. au 1 877 664-4476 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en réservoir qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Mises en garde propres au produit

Lire et bien comprendre toute l'étiquette avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler les fabricants au 1 877 664-4476 ou obtenir des conseils techniques auprès du distributeur ou du représentant provincial en agriculture ou en foresterie.

Brevets américains n° 4,863,734 et n° 5,989,429

Regalia® est une marque de commerce de Pro Farm Group, Inc.

Pro Farm Group, Inc.

1530 Drew Ave., Davis, CA 95618

1 877 664-4476

info@profarmgroup.com

*** Groupes de cultures 25 (fines herbes) et 26 (épices)**

Groupe de cultures 25 (fines herbes) : Aigremoine, (feuille fraîche et séchée); Amla, (feuille fraîche et séchée); Angélique, (feuille fraîche et séchée); Angélique de Daourie, (feuille fraîche et séchée); Menthe à feuille rondes, (feuille fraîche et séchée); Avaram, (feuille fraîche et séchée); Bagueaudier d'Éthiopie, (feuille fraîche et séchée); Mélisse, (feuille fraîche et séchée); Épimède à grandes fleurs, (feuille fraîche et séchée); Basilic, (feuille fraîche et séchée); Basilic américain, (feuille fraîche et séchée); Basilic nain, (feuille fraîche et séchée); Basilic sacré, (feuille fraîche et séchée); Basilic citron, (feuille fraîche et séchée); Basilic africain, (feuille fraîche et séchée); Laurier, (feuille fraîche et séchée); Raisin d'ours, (feuille fraîche et séchée); Hierochloé odorante, (feuille fraîche et séchée); Mauve des bois, (feuille fraîche et séchée); Eupatoire perfoliée, (feuille fraîche et séchée); Bourrache, (feuille fraîche et séchée); Gros-thym, (feuille fraîche et séchée); Pimprenelle, (feuille fraîche et séchée); Grande pimprenelle, (feuille fraîche et séchée); Petite pimprenelle, (feuille fraîche et séchée); Pétasite, (feuille fraîche et séchée); Calament, (feuille fraîche et séchée); Calament à grandes fleurs, (feuille fraîche et séchée); Calament glanduleux, (feuille fraîche et séchée); Souci officinal, (feuille fraîche et séchée); Croix-de-Malte, (feuille fraîche et séchée); Camomille (feuille fraîche et séchée); Matricaire camomille, (feuille fraîche et séchée); Camomille romaine, (feuille fraîche et séchée); Cumin des prés, (feuille fraîche et séchée); Griffes-de-chat, (feuille fraîche et séchée); Chataire commune, (feuille fraîche et séchée); Chataire multifide, (feuille fraîche et séchée); Grande chélidoine, (feuille fraîche et séchée); Petite chélidoine, (feuille fraîche et séchée); Céleri, (feuille séchée); Petite centaurée, (feuille fraîche et séchée); Gattilier, (feuille fraîche et séchée); Gattilier de Chine, (feuille fraîche et séchée); Cerfeuil, (feuille séchée); Ronce sucrée de Chine, (feuille fraîche et séchée); Rehmannia, (feuille fraîche et séchée); Ciboulette, (feuille séchée); Ciboulette chinoise, (feuille séchée); Cerfeuil musqué, (feuille fraîche et séchée); Coriandre, (feuille séchée); Saugé clarée, (feuille fraîche et séchée); Coriandre bolivienne, (feuille fraîche et séchée); Coriandre vietnamienne, (feuille fraîche et séchée); Balsamite, (feuille fraîche et séchée); Chirette verte, (feuille fraîche et séchée); Coriandre du Mexique, (feuille fraîche et séchée); Kaloupilé, (feuille fraîche et séchée); Immortelle d'Italie, (feuille fraîche et séchée); Prostanthère à feuille incisée, (feuille fraîche et séchée); Turnera diffus, (feuille fraîche et séchée); Aneth, (feuille séchée); Poivre de Chine, (feuille fraîche et séchée); Échinacée, (feuille fraîche et séchée); Épazote, (feuille fraîche et séchée); Eucommia pseudo-orme, (feuille fraîche et séchée); Onagre bisannuelle, (feuille fraîche et séchée); Euphrasie, (feuille fraîche et séchée); Fenouil, (feuille fraîche et séchée); Fenouil de Florence, (feuille séchée); Nigelle papilleuse, (feuille fraîche et séchée); Fenugrec, (feuille fraîche et séchée); Chrysanthème matricaire, (feuille fraîche et séchée); Tabouret des champs, (feuille fraîche et séchée); Fleurs comestibles, (fraîches et séchées), nombreuses espèces; Gommier blanc; alysson maritime; buglosse d'Italie; angélique; abricot japonais; arnica; roquette; mélisse officinale; banane; basilic; bégonia tubéreux; belimbing; ammi; chardon béni; bourrache; brocoli; lycoper; sanguisorbe; souci officinal; verge d'or du Canada; câprier; carambolier; œillet des fleuristes; grande chélidoine; camomille; larrea tridenté; cerfeuil; chicorée sauvage; ail chinois; chrysanthème; toute-bonne; gaillet gratteron; giroflier; trèfle des prés; coriandre; centaurée bleuet; chrysanthème balsamique; pâquerette vivace; julienne des dames; turnera diffus; pissenlit; hémérocalles fauve; aneth; sureau noir; euphrasie; feijoa; fenouil (commun); frangipanier; fuchsia; gardénia; pélagonium; géranium citron; pélagonium malodorant; longose blanc; glaïeul; grande pervenche; aubépine monogyne; hibiscus; hibiscus rose de Chine; rose trémière de Chine; chèvrefeuille du Japon; marrube commun; hysope officinale; agastache fenouil; impatient; jasmin d'Arabie; arbre parasol; lavande; citronnier; lilas; lys; calochorte de Gunnison; calochorte; lotus sacré; ache des montagnes; grande mauve; tagète; marjolaine; reine-des-prés; menthe; gingembre du Japon; monarde; agripaume cardiaque; grande molène; moutarde; capucine; okra; oranger amer; fruit de la passion; pois des champs; pêche; pivoine officinale; perille; pétunia; primevère commune; grindélie à grandes feuilles; claytonie perfoliée; radis; gainier rouge; rose; romarin; mauve en arbre; haricot d'Espagne; carthame; sauge; sauge ananas; sarriette; boucage; genêt à balais; bourse-à-pasteur; muflier commun; grande oseille; oxalide de montagne; cresson de Para; courge; giroflée violier; collinsie du Canada; tournesol; œillet barbu; armoise annuelle; thym; tubéreuse; tulipe; verveine hastée; verveine citronnelle; violette; armoise absinthe; achillée millefeuille; yucca; et autres fleurs comestibles; Fumeterre officinale, (feuille fraîche et séchée); Férule gommeuse, (feuille fraîche et séchée); Galéga officinal, (feuille fraîche et séchée); Uncaire gambir, (feuille fraîche et séchée); Géranium, (feuille fraîche et séchée); Géranium citronné, (feuille fraîche et séchée); Géranium rosat, (feuille fraîche et séchée); Germandrée dorée, (feuille fraîche et séchée); Verge d'or, (feuille fraîche et séchée); Hydraste du Canada, (feuille fraîche et séchée); Centella asiatique, (feuille fraîche et séchée); Grande pervenche, (feuille fraîche et séchée); Guayasa, (feuille fraîche et séchée); Grindélie squarreuse, (feuille fraîche et séchée); Gymnéma, (feuille fraîche et séchée); Lycoper d'Europe, (feuille fraîche et séchée); Aubépine monogyne, (feuille fraîche et séchée); Brunelle, (feuille fraîche et séchée); Galéopsis, (feuille fraîche et séchée); Cryptoténie du Canada, (feuille fraîche et séchée); Buisson de miel, (feuille fraîche et séchée); Marrube, (feuille fraîche et séchée); Menthe à longue feuille, (feuille fraîche et séchée); Prêle des champs, (feuille fraîche et séchée); Hysope officinale, (feuille fraîche et séchée); Agastache fenouil, (feuille fraîche et séchée); Lobélie gonflée, (feuille fraîche et séchée); Thé du mont Olympe, (feuille fraîche et séchée); Lierre, (feuille fraîche et séchée); Bois enivrant, (feuille fraîche et séchée); Jasmin, (feuille fraîche et séchée); Thé-du-Labrador, (feuille fraîche et séchée); Lavande, (feuille fraîche et séchée); Verveine citronnelle, (feuille fraîche et séchée); Citronnelle, (feuille fraîche et séchée); Livèche, (feuille fraîche et séchée); Nigelle de Damas, (feuille fraîche et séchée); Mamaki, (feuille fraîche et séchée); Tagète, (feuille fraîche et séchée); Tagète érigé, (feuille fraîche et séchée); Tagète des décombres, (feuille fraîche et séchée); Tagète étalé, (feuille fraîche et séchée); Tagète réglisse, (feuille fraîche et séchée); Tagète à petite fleur, (feuille fraîche et séchée); Estragon du Mexique, (feuille fraîche et séchée); Tagète citron, (feuille fraîche et séchée); Marjolaine, (feuille fraîche et séchée); Origan de Crète, (feuille fraîche et séchée); Marjolaine de jardin, (feuille fraîche et séchée); Guimauve, (feuille fraîche et séchée); Reine-des-prés, (feuille fraîche et séchée); Menthe, (feuille fraîche et séchée); Menthe des champs, (feuille fraîche et séchée); Hysope géante, (feuille fraîche et séchée); Monarde, (feuille fraîche et séchée); Ben oléifère, (feuille fraîche et séchée); Agripaume cardiaque, (feuille fraîche et séchée); Pycnanthème, (feuille fraîche et séchée); Pycnanthème mutique, (feuille fraîche et séchée); Pycnanthème gris, (feuille fraîche et séchée); Pycnanthème de Virginie,

(feuille fraîche et séchée); Pycnanthème verticillé, (feuille fraîche et séchée); Armoise, (feuille fraîche et séchée); Mûrier blanc, (feuille fraîche et séchée); Molène faux-bouillon-blanc, (feuille fraîche et séchée); Sisymbre officinal, (feuille fraîche et séchée); Capucine, (feuille fraîche et séchée); Petite capucine, (feuille fraîche et séchée); Grande capucine, (feuille fraîche et séchée); Grande ortie, (feuille fraîche et séchée); Origan, (feuille fraîche et séchée); Origan mexicain, (feuille fraîche et séchée); Origan du Costa Rica, (feuille fraîche et séchée); Monarde écarlate, (feuille fraîche et séchée); Pandanus, (feuille fraîche et séchée); Pensée, (feuille fraîche et séchée); Brède mafane, (feuille fraîche et séchée); Persil, (feuille séchée); Pain de perdrix, (feuille fraîche et séchée); Patchouli, (feuille fraîche et séchée); Menthe pouliot, (feuille fraîche et séchée); Poivrier noir, (feuille fraîche et séchée); Menthe poivrée, (feuille fraîche et séchée); Perille, (feuille fraîche et séchée); Euphorbe pilulifère, (feuille fraîche et séchée); Chimaphile à ombelles, (feuille fraîche et séchée); Plantain majeur, (feuille fraîche et séchée); Rooibos, (feuille fraîche et séchée); Rose, (feuille fraîche et séchée); Romarin, (feuille fraîche et séchée); Sauge, (feuille fraîche et séchée); Sauge ligneuse, (feuille fraîche et séchée); Sauge d'Espagne, (feuille fraîche et séchée); Sauge blanche, (feuille fraîche et séchée); sarriette, (feuille fraîche et séchée); sarriette des montagnes, (feuille fraîche et séchée); Senné, (feuille fraîche et séchée); Sapin de Sibérie, (feuille fraîche et séchée); Scutellaire latriflore, (feuille fraîche et séchée); Épilobe à petites fleurs, (feuille fraîche et séchée); Oseille, (feuille fraîche et séchée); Oseille ronde, (feuille fraîche et séchée); Grande oseille, (feuille fraîche et séchée); Armoise aurne, (feuille fraîche et séchée); Menthe à épis, (feuille fraîche et séchée); Menthe gracile, (feuille fraîche et séchée); Cresson de Para, (feuille fraîche et séchée); Monarde ponctuée, (feuille fraîche et séchée); Millepertuis, (feuille fraîche et séchée); Stévia, (feuille fraîche et séchée); Collinsie du Canada, (feuille fraîche et séchée); Herbe à paddy, (feuille fraîche et séchée); Tanaïse, (feuille fraîche et séchée); Estragon, (feuille fraîche et séchée); Thuya occidental, (feuille fraîche et séchée); Thym, (feuille fraîche et séchée); Serpolet, (feuille fraîche et séchée); Thym citron, (feuille fraîche et séchée); Marjolaine d'Espagne, (feuille fraîche et séchée); Acajou de Chine, (feuille fraîche et séchée); Lycopode denté, (feuille fraîche et séchée); Épigée rampante, (feuille fraîche et séchée); Carmantine de Ceylan, (feuille fraîche et séchée); Verveine hastée, (feuille fraîche et séchée); Véronique, (feuille fraîche et séchée); Violette odorante, (feuille fraîche et séchée); Menthe aquatique, (feuille fraîche et séchée); Poivre d'eau, (feuille fraîche et séchée); Monarde fistuleuse, (feuille fraîche et séchée); Thé des bois, (feuille fraîche et séchée); Bétoine, (feuille fraîche et séchée); Aspérule odorante, (feuille fraîche et séchée); Absinthe, (feuille fraîche et séchée); Armoise pontique, (feuille fraîche et séchée); Achillée millefeuille, (feuille fraîche et séchée); Gentiane jaune, (feuille fraîche et séchée); Herbe sainte, (feuille fraîche et séchée); Armoise japonaise, (feuille fraîche et séchée); Cultivars, variétés et hybrides de ces cultures.

Groupe de cultures 26 (épices) :** Ajowan, graine; Piment de la Jamaïque; Okra, graine; Phyllanthe amer; Angélique, graine; Angostura, écorce; Anis, graine; Poivre du Japon; Anis étoilé; Rocou, graine; Ase fétide; Ashwagandha, fruit; Baumier du Pérou; Batavia cassia, écorce; Batavia cassia, fruit; Myrobolan bellirique; Bétel; Nigelle des champs; Eucalyptus à cryptone; Boldo, feuille; Buchu; Acore roseau; Casse ailé; Bois-cannelle; Câpre; Cumin des prés, fruit; Nigelle; Cardamome; Cardamome d'Éthiopie; Cardamome verte; Cardamome du Népal; Cardamome ronde; Nerprun cascara, écorce; Cassia, écorce; Cassia, fruit; Cannelier de Chine, fruit; Cannelier de Chine, écorce; Griffé de chat, racines; Cachoutier, écorce; Céleri, graine; Cerfeuil, graine; Gattilier, baie; Gattilier de Chine, racines; Aubépine chinoise; Torрея de Chine; Poivre chinois; Clavialier à feuilles de frêne; Cannelle, écorce; Cannelle, fruit; Cannelle de Saïgon, écorce; Cannelle de Saïgon, fruit; Clou de girofle, bourgeon; Copaïba; Coptide; Coriandre, fruit; Coriandre, graine; Poivre à queue, graine; Coriandre du Mexique, graine; Cumin; Cumin noir; Angélique de Daourie, feuille; Angélique de Daourie, graine; Turnera diffus, feuille; Aneth, graine; Poivre dorrigo, baie; Poivre dorrigo, feuille; Épipède; Eucalyptus; Eucommia, écorce; Germandrée dorée; Fenouil, fruit; Fenouil, graine; Fenouil de Florence, fruit; Fenouil de Florence, graine; Nigelle d'Espagne, graine; Fenugrec, graine; Curcuma rond; Encens; Encens indien; Galbanum; Gambooge; Maniguette; Graines de Guinée; Guarana; Gaïac; Guggul; Gomme arabique; Gomme ghatti; Gomme karaya; Gomme adragante; Gymnéma, feuille séchée; Viorne à feuilles de prunier; Cryptoténie du Canada; Fenouil de porc; Achillée musquée; Jalap; Genévrier, baie; Combava, feuille; Kaïtha; Kokum; Tilleul d'Amérique, feuille séchée; Livèche, graine; Macis; Magnolia, écorce; Cerisier de Sainte-Lucie; Cardamome de Malabar; Cannelle tamala; Tamarin de Malabar; Lentisque; Micromérie d'Israël; Chardon-Marie; Mioga; Fruit miracle; Moutarde; Moutarde noire; Moutarde indienne; Moutarde blanche; Myrrhe; Myrrhe bisabol; Myrte, feuille séchée; Myrte anisé; Myrte citronné; Grande capucine, gousses; Capucine naine, gousses; Capucine des jardins, gousses; Muscade; Poivre noir; Poivre blanc; Poivre; Poivre long indien; Poivre mexicain, feuille; Poivre long; Poivre long de Java; Poivre du Sichuan; Poivre de montagne, baie; Poivre de montagne, feuille; Faux poivrier; Mollé; Perille, feuille; Perille, graine; Pin maritime; Chimaphile à ombelles, feuille; Pavot, graine; Prunier d'Afrique; Quassia, écorce; Quebracho, écorce; Quinine; Poivre sancho; Quillaja; Rue; Safran; Sassafras officinal, feuille; Faux santal rouge; Simaruba, écorce; Orme rouge; Sumac odorant; Sumac glabre; Poivre de Tasmanie, baie; Poivre de Tasmanie, feuille; Tsaoko; Vanille; Acacia; Saule blanc; Saule; Gentiane jaune, racine; Cultivars, variétés et hybrides de ces cultures.

**** Remarque :** Toutes les cultures énumérées ne sont pas cultivables dans les conditions naturelles canadiennes.